

ATTENTES 2024

AGRICULTURE ET FORÊT PRIVÉE : DES SECTEURS RÉSILIENTS ET CRÉATEURS DE RICHESSES

Consultation prébudgétaire du gouvernement du Québec

Le 30 janvier 2024

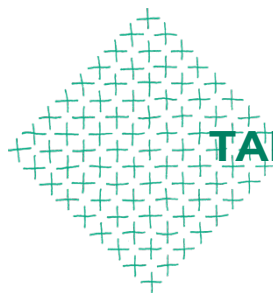


TABLE DES MATIÈRES

Portrait de l'UPA	3
Un secteur d'activité résilient	4
Un secteur créateur de richesse	6
Un secteur qui répond aux attentes	9
Un secteur fragilisé par l'endettement.....	12
Nos demandes générales.....	14



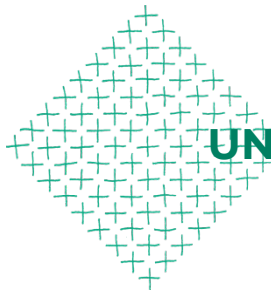
Au fil de son histoire, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a travaillé avec conviction à de nombreuses réalisations : le crédit agricole, le coopératisme agricole et forestier, l'électrification rurale, le développement éducatif des campagnes, la mise en marché collective, la reconnaissance de la profession agricole, la protection du territoire agricole, l'implantation de l'agriculture durable et même le développement de la presse québécoise avec son journal, *La Terre de chez nous*, etc. Depuis sa fondation, l'UPA contribue donc au développement et à l'avancement du Québec.

L'action de l'UPA et de ses membres s'inscrit d'abord au cœur du tissu rural québécois. Elle façonne le visage des régions à la fois sur les plans géographique, communautaire et économique. Bien ancrés sur leur territoire, les quelque 42 000 agricultrices et agriculteurs québécois exploitent plus de 29 000 entreprises agricoles, majoritairement familiales, et procurent de l'emploi à plus de 56 600 personnes. Chaque année, ils investissent 1,2 G\$ dans l'économie régionale du Québec.

L'action de l'UPA trouve aussi des prolongements sur d'autres continents par ses interventions dans des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour défendre le principe de l'exception agricole dans les accords de commerce, ou en Afrique pour développer la mise en marché collective par l'entremise d'UPA Développement international. Maximisant toutes les forces vives du terroir québécois, l'ensemble des producteurs et productrices agricoles et forestiers a fait connaître l'agriculture et la forêt privée du Québec au Canada et au monde entier.

Aujourd'hui, l'UPA regroupe 12 fédérations régionales, 25 groupes spécialisés et compte sur l'engagement direct de plus de 2 000 producteurs et productrices à titre d'administrateur. Elle a également mis en place plusieurs tables de travail, en l'occurrence sur la production biologique, l'horticulture et la mise en marché de proximité, où les intervenants des secteurs concernés peuvent bâtir l'avenir de façon concertée.

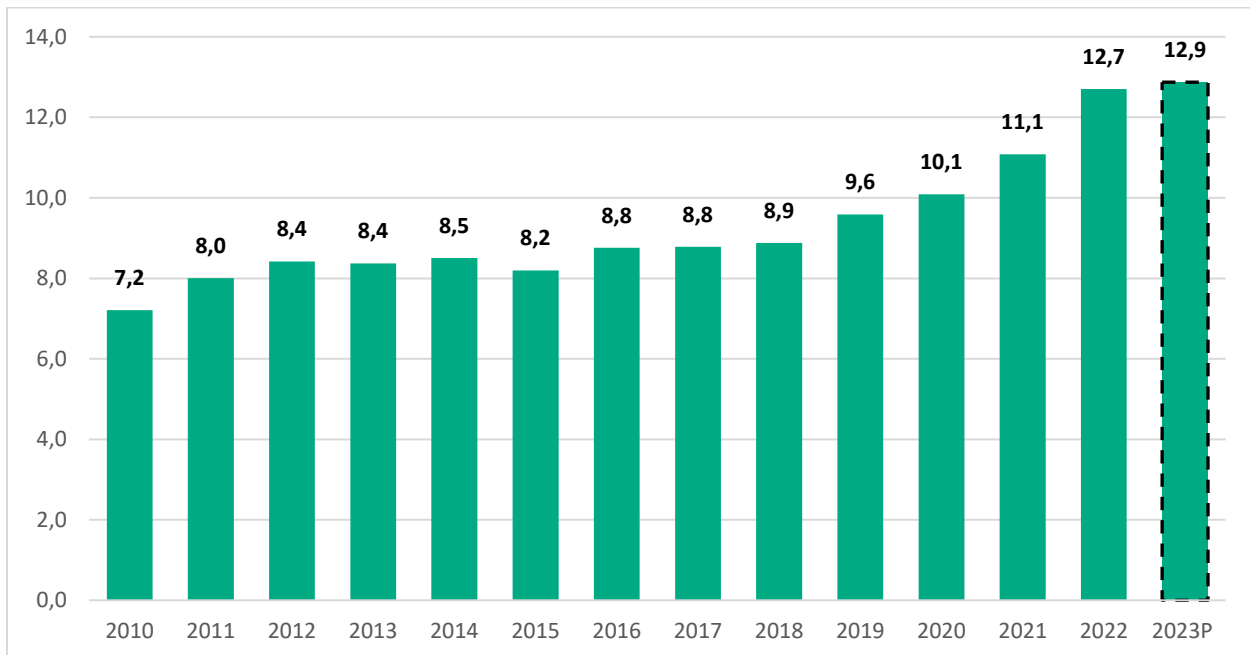
Pour l'UPA, POUVOIR NOURRIR, c'est nourrir la passion qui anime tous les producteurs; c'est faire grandir l'ambition d'offrir à tous des produits de très grande qualité. POUVOIR GRANDIR, c'est être l'union de forces résolument tournées vers l'avenir. **POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR**, c'est la promesse de notre regroupement.



UN SECTEUR D'ACTIVITÉ RÉSILIENT

En 2022, le secteur agricole québécois a généré près de 12,7 G\$ de recettes monétaires provenant du marché, atteignant un sommet historique. Il faut souligner la grande résilience du secteur lors de la pandémie de COVID-19. De 2020 à 2022, les recettes ont connu une croissance soutenue de près de 26 %, soit une augmentation moyenne de 1,2 G\$ par année. Pour le secteur forestier, les producteurs en forêt privée ont généré un chiffre d'affaires lié à la récolte et à la commercialisation de 463 M\$ en 2021¹, soit une croissance de 72 M\$ (18 %) depuis 2018.

Recettes monétaires agricoles totales 2010 à 2023 p

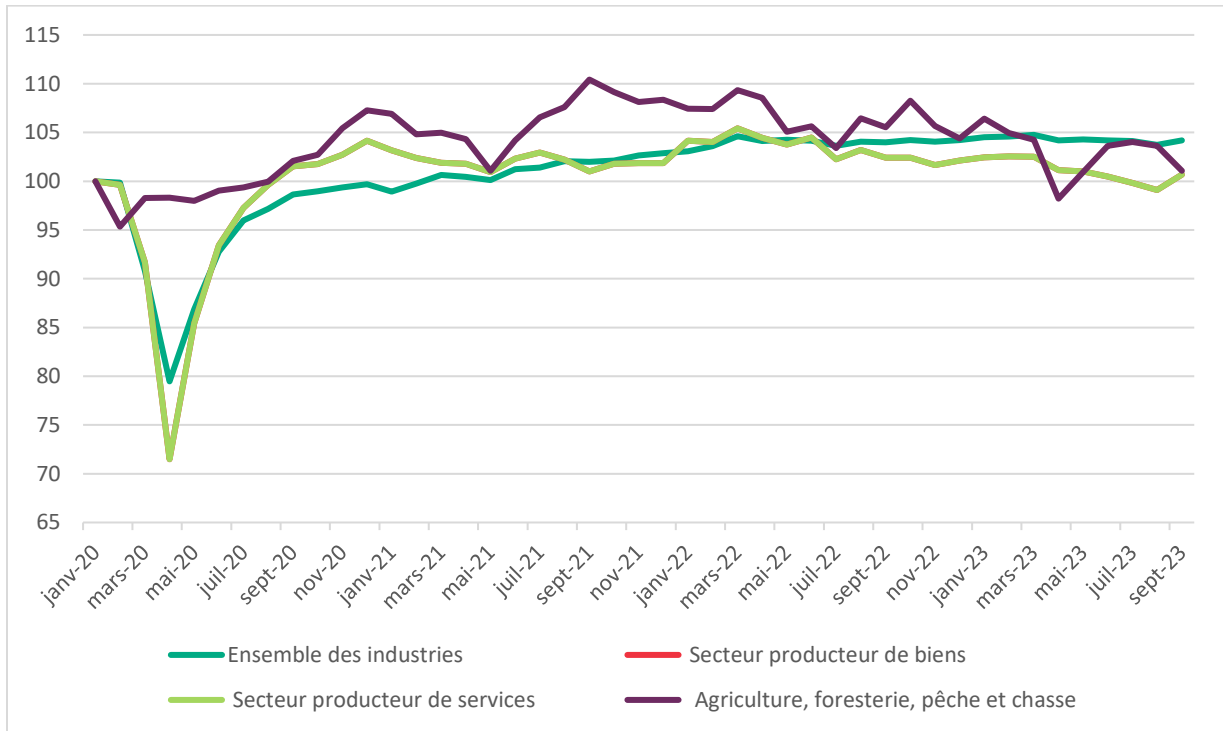


Sources : Statistique Canada, prévision 2023 de La Financière agricole du Québec (FADQ), compilation de la Direction recherches et politiques agricoles (DREPA)-UPA.

L'agriculture a démontré sa capacité d'adaptation face à la crise sanitaire. Malgré les défis et les incertitudes, le secteur agricole a maintenu sa contribution au produit intérieur brut (PIB) en 2021. Cette performance est notable, surtout si on la compare à celle des autres secteurs de l'économie qui ont subi une baisse significative de leur PIB lors du plus fort de la pandémie, comme le démontre le graphique suivant. L'agriculture a donc joué un rôle essentiel dans la stabilité économique de la province.

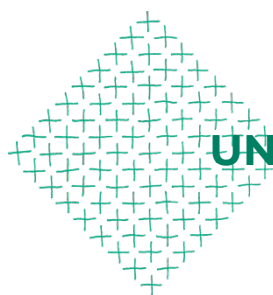
¹ Bonhomme, C. et Miville, V. 2022. Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées, Fédération des producteurs forestiers du Québec, Longueuil, 32 p.

Variation du PIB des différentes industries au Québec



Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques, compilation DREPA-UPA, lien Web : www.statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/815.





UN SECTEUR CRÉATEUR DE RICHESSE

AGRICULTURE

Le secteur agricole au Québec joue un rôle prépondérant en tant que véritable moteur économique et créateur de richesse. Au fil des années, il s'est imposé comme un pilier essentiel dans l'économie de nombreuses régions rurales, contribuant à la prospérité de la province. Par ailleurs, la chaîne de valeur agricole au Québec va au-delà de la production primaire, englobant également la transformation agroalimentaire, un secteur essentiel générateur d'emplois qui apporte une valeur significative aux produits.

Le tableau suivant présente les emplois et le PIB générés par l'industrie agroalimentaire québécoise en 2021.

Emplois et PIB générés par l'industrie agroalimentaire au Québec, 2021²

	Retombées totales*
Production agricole	
Emplois (ETC)	88 891
PIB (M\$)	9 663
Transformation des aliments	
Emplois (ETC)	166 129
PIB (M\$)	20 571
Industrie agroalimentaire	
Emplois (ETC)	255 020
PIB (M\$)	30 234

* Les retombées totales incluent les retombées directes, indirectes et induites.

Sources : modélisations réalisées par EcoTec Consultants (2023) à partir de données provenant de Statistique Canada (2023a; 2023b; 2023c; 2023d; 2023e; 2023f; 2023g).

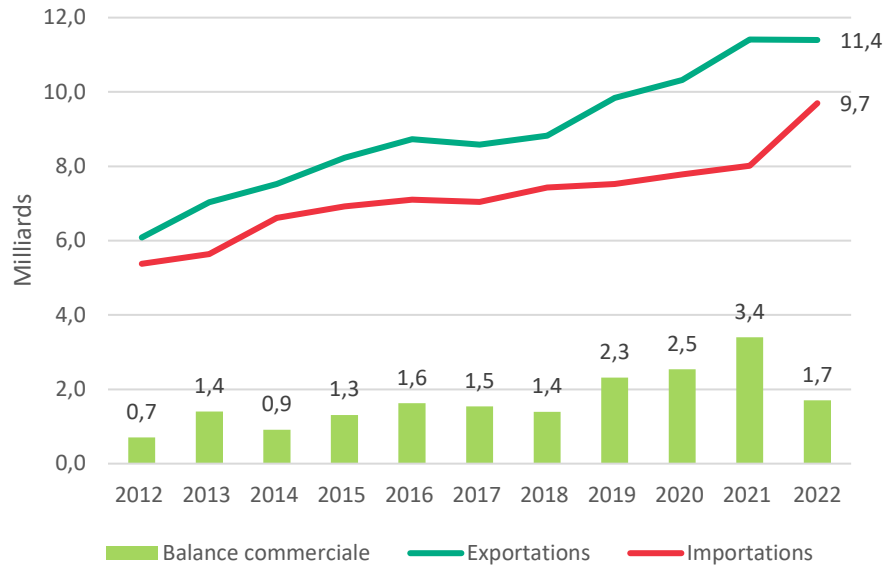
En 2021, l'industrie agroalimentaire du Québec a engendré un total de plus de 255 000 emplois, contribuant ainsi pour 30,2 G\$ au PIB. Les activités du secteur agricole ont été responsables de la création de 89 000 emplois, représentant 35 % de l'ensemble des emplois de l'industrie, et ont contribué pour 9,7 G\$ au PIB, constituant ainsi 32 % du PIB de l'industrie. D'autre part, le secteur de la transformation des aliments a soutenu 166 000 emplois et généré un PIB de 20,6 G\$.

L'effet multiplicateur des emplois au sein de l'industrie agroalimentaire est de 1,03 pour les emplois indirects et de 0,44 pour les emplois induits, atteignant ainsi un effet multiplicateur global de 1,5. En d'autres termes, chaque emploi direct dans cette industrie contribue à soutenir 1,5 autre emploi.

² Ces chiffres ne tiennent pas compte des retombées que l'industrie québécoise engendre ailleurs au Canada ni des retombées générées par l'agroalimentaire du reste du Canada et dont bénéficie le Québec.

Les exportations de produits agricoles québécois sur les marchés internationaux contribuent non seulement à la notoriété de notre agriculture, mais renforcent également notre position concurrentielle.

Évolution des exportations, des importations et de la balance commerciale bioalimentaire du Québec, 2012 à 2022



Source : Global Trade Tracker, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), compilation DREPA-UPA.

Comme le démontre le graphique précédent, les exportations bioalimentaires du Québec ont suivi une trajectoire généralement positive au cours des dix dernières années. Cette expansion peut être attribuée à la reconnaissance croissante de la qualité des produits alimentaires québécois sur les marchés mondiaux. Les efforts pour diversifier les marchés cibles et la promotion de l'image de marque des produits bioalimentaires du Québec ont potentiellement contribué à renforcer la compétitivité sur la scène internationale.

La balance commerciale bioalimentaire du Québec affiche également une tendance à la hausse au cours des dernières années. La baisse de celle-ci pour l'année 2022 s'explique par une augmentation des importations (et non une baisse des exportations) due principalement à l'inflation importante sur le prix des produits importés.



ACTIVITÉS FORESTIÈRES EN FORÊT PRIVÉE

En 2021, 24 305 personnes ont tiré un revenu des activités sylvicoles réalisées parmi les 134 000 propriétaires forestiers au Québec, couvrant la récolte et la transformation du bois. Ces emplois comprennent les propriétaires de boisés recevant des paiements pour la récolte, les professionnels forestiers, les techniciens, les entrepreneurs, les ouvriers sylvicoles, les camionneurs et une partie des travailleurs en usine transformant le bois de forêt privée. En raison du caractère saisonnier du travail sylvicole et de l'occupation complémentaire dans les forêts publiques, ces emplois équivalent à 13 134 postes à temps complet pour les travaux en forêt privée et la transformation du bois.

Le chiffre d'affaires généré par les particuliers, les entreprises et les organismes concernés s'est élevé à 4,7 milliards de dollars. Pour les activités en amont de la transformation du bois, le chiffre d'affaires a atteint 648 millions de dollars. Le bois provenant de la forêt privée a représenté une contribution significative de 21 % aux approvisionnements totaux en bois rond de l'industrie forestière en 2022.

La forêt privée contribue de manière significative à l'économie verte en favorisant la production de biomasse et d'énergies renouvelables. La valorisation des sous-produits de la coupe de bois et le développement de technologies innovantes dans le domaine de la bioénergie ouvrent de nouvelles perspectives économiques tout en contribuant à la transition vers des sources d'énergie plus durables.

En résumé, la forêt privée au Québec est une ressource économique précieuse qui, lorsqu'elle est gérée de manière responsable, génère des retombées économiques positives, soutient l'emploi local, encourage la diversification économique et contribue à la promotion du développement durable.





UN SECTEUR QUI RÉPOND AUX ATTENTES

Les secteurs agricole et forestier du Québec jouent un rôle essentiel dans la réponse aux attentes variées des Québécois, que ce soit en matière d'alimentation, d'économie locale et de développement durable.

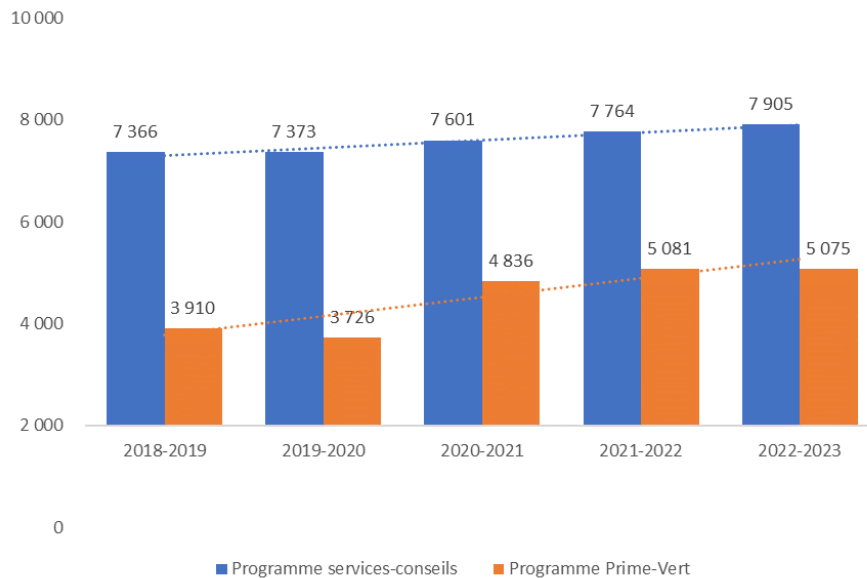
Par ailleurs, le secteur agricole a répondu favorablement à plusieurs des attentes de la population, mais également à des cibles de la Politique bioalimentaire du Québec 2018-2025. Voici quelques exemples concrets, parmi d'autres, qui étayent cette affirmation :

- ➔ **Croissance exceptionnelle de la production biologique** : en 2022, la superficie consacrée à la production biologique au Québec a dépassé les 121 000 hectares. L'objectif initial, fixé lors du lancement de la Politique bioalimentaire 2018-2025, visait à doubler la superficie en production biologique, passant ainsi de 49 000 hectares en 2015 à 98 000 hectares d'ici 2025. Le secteur a non seulement atteint cet objectif, mais l'a également dépassé en 2019. Cela indique que le secteur a accompli l'objectif six ans en avance.
- ➔ **Adoption de pratiques durables** : les Québécoises et les Québécois attachent de plus en plus d'importance à la protection de l'environnement et à la durabilité. Les secteurs agricole et forestier, en adoptant des pratiques durables, contribuent à la conservation des ressources naturelles et à la préservation des écosystèmes.

D'ailleurs, les données du Programme services-conseils (PSC) en agroenvironnement et du programme Prime-Vert du MAPAQ, résumées dans le graphique ci-dessous, indiquent une augmentation des entreprises bénéficiant d'une aide financière pour des pratiques agricoles durables, comme l'agroforesterie, la santé et la conservation des sols, la gestion des matières fertilisantes, la gestion de l'eau, etc. Cette tendance démontre l'engagement croissant du secteur agricole envers des pratiques respectueuses de l'environnement.



Évolution du nombre d'entreprises ayant planifié des actions par type d'aide financière, 2018 à 2023



Source : Coordination services-conseils. (2023). Rapport annuel 2022-2023 sur les services-conseils offerts aux entreprises agricoles, administrés par les réseaux Agriconseils.

https://coordination-sc.org/publications/rapport-annuel_s-c_2022-2023_avec-annexes/

Malgré l'utilisation croissante du PSC durant la période 2018-2023, la nouvelle mouture de celui-ci, annoncée en 2023, nous laisse perplexes. En effet, nous estimons que les nouveaux paramètres du programme risquent de limiter le nombre de projets porteurs en agroenvironnement au cours des prochaines années.

Bien que peu répandue au Canada, la rétribution versée aux producteurs agricoles pour les biens et services environnementaux présente des avantages significatifs. Elle incite à l'adoption de pratiques bénéfiques tout en reconnaissant de manière tangible leur contribution positive à la préservation de l'environnement.

Le Québec a fait un pas dans la bonne direction avec l'Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales, qui est l'une des mesures phares du Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD). Cette initiative a permis de rétribuer les pratiques agroenvironnementales implantées par les quelque 2 800 entreprises agricoles participantes. Il est important de rappeler que le nombre d'entreprises participantes est limité par le budget disponible lié à cette initiative. Ainsi, des sommes additionnelles permettraient inévitablement d'augmenter le nombre d'entreprises agricoles participantes et, par le fait même, de hausser le nombre de pratiques agroenvironnementales mises en place.

- ➡ **Bien-être animal** : les évolutions sociétales et les attentes changeantes des consommateurs ont redéfini la manière dont nous élevons nos animaux. Les conditions d'élevage s'ajustent désormais en fonction des besoins des animaux, des impératifs d'une alimentation saine et des réalités environnementales et économiques.

Encourager ces bonnes pratiques, qui évoluent au même rythme que les connaissances, est essentiel. Cependant, l'adoption de nouvelles normes nécessite des investissements considérables pour la modernisation des bâtiments d'élevage. Pour les entreprises agricoles, la réalisation et la rentabilisation de ces travaux peuvent représenter un défi. En fin de compte, ces investissements, générés par toutes les tailles d'entreprises, ont contribué à gonfler la dette du secteur agricole québécois.

Les éléments présentés dans cette section du mémoire établissent de manière concrète l'engagement du secteur agricole québécois à répondre aux attentes sociétales ainsi qu'aux principes et aux objectifs de la Politique bioalimentaire.





UN SECTEUR FRAGILISÉ PAR L'ENDETTEMENT

Malgré la résilience de l'agriculture lors de la pandémie, le secteur agricole est fragilisé par la croissance de son endettement. De 2012 à 2022, la dette agricole du Québec a connu une croissance de 123 %, pour atteindre un sommet de 27,1 G\$ en 2022. Lors de la même période, le Canada et les États-Unis ont connu respectivement une croissance de 93 % et de 62 % de leur dette agricole (voir le tableau ci-dessous).

Évolution de la dette agricole pour le Québec, le Canada et les États-Unis, 2012 à 2022

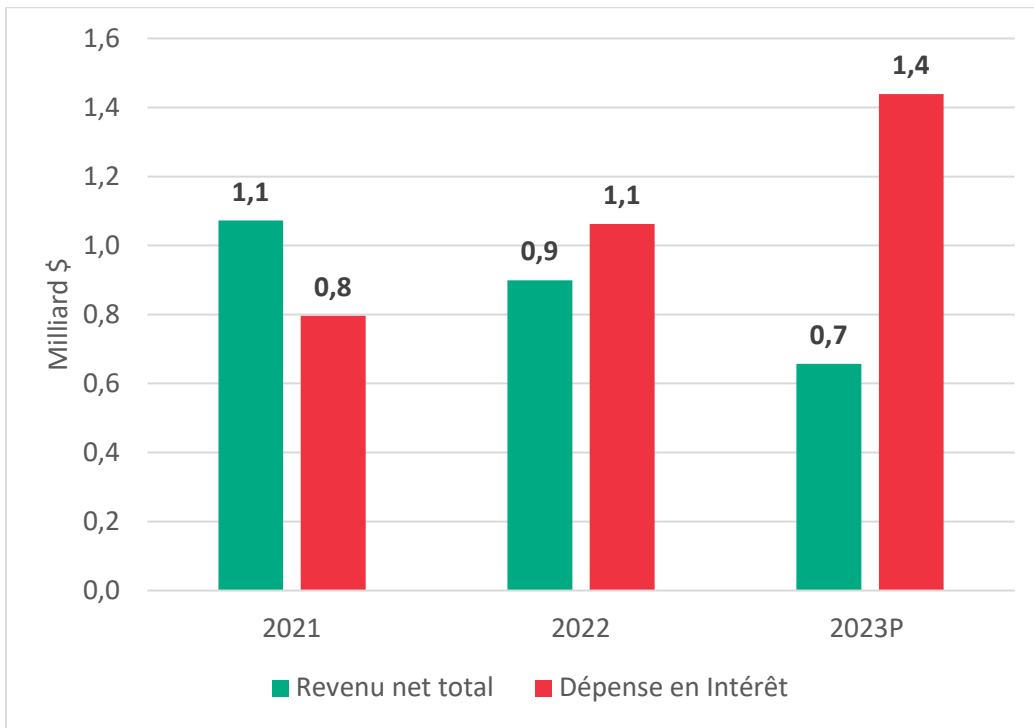
Sources : Statistique Canada, *Tableau 32-10-0051-01 La dette agricole en cours, classée par source de crédit (x 1 000)* et USDA *U.S. and State-Level Farm Income and Wealth Statistics*.

Les productrices et producteurs agricoles ont dû investir massivement dans leur entreprise, notamment pour répondre aux attentes sociétales en matière environnementale et de bien-être animal. Ils ont également dû composer avec une hausse importante de la valeur des terres agricoles durant cette même période. Bien que des programmes d'appui à l'investissement sont disponibles pour soutenir certains types de projets, ceux-ci contribuent également à la hausse de la dette agricole.

Par ailleurs, la croissance de l'endettement des fermes québécoises a aussi une incidence sur leur rentabilité. En 2022, chaque dollar de revenu net au Québec supportait près de 28 \$ de dette³. Pour le reste du Canada, si on exclut le Québec, c'est plutôt 11 \$ de dette par dollar de revenu net. C'est sans compter la pression supplémentaire qu'impose la hausse des taux d'intérêt sur la santé financière des entreprises agricoles, plus particulièrement celles de la relève ou en démarrage en raison de leur endettement plus élevé. Pour le secteur agricole, chaque hausse de 1 % des taux d'intérêt entraîne une diminution de 271 millions du revenu net des fermes, soit 25 % de ce dernier.

³ Calculé en utilisant une moyenne mobile de trois ans pour le calcul du revenu net et de la dette agricole.

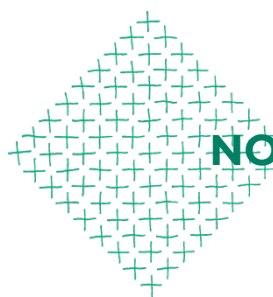
Comme le démontre de manière éloquent le graphique suivant, le revenu net agricole est en baisse constante depuis 2021 et la dépense d'intérêt assumée par le secteur agricole a pratiquement doublé sur la même période.



Sources : Statistique Canada, revenu net avant variation d'inventaires, prévision 2023 de la FADQ, compilation DREPA-UPA.

La croissance de l'endettement, jumelée à la hausse des taux d'intérêt, a pour effet de mettre les entreprises agricoles québécoises dans une situation difficile pour les prochaines années.





NOS DEMANDES GÉNÉRALES

Comme nous l'avons démontré dans les sections précédentes, le secteur agricole est un secteur stratégique, résilient et qui répond aux attentes sociétales et gouvernementales. Cependant, pour continuer à jouer pleinement son rôle dans l'avenir, il doit pouvoir bénéficier d'un soutien adéquat de l'État.

Dans le contexte actuel, des budgets additionnels sont nécessaires pour répondre aux demandes suivantes.

AGROENVIRONNEMENT

- Le gouvernement du Québec a fait un premier pas intéressant en reconnaissant, dans le PAD, l'importance de rétribuer les producteurs pour les bonnes pratiques qu'ils adoptent ainsi que les biens et services environnementaux qu'ils fournissent à la collectivité, que ce soit à l'égard de la biodiversité, de la faune ou de la connectivité;
- Cette reconnaissance et cette rétribution pour les biens et services écologiques doivent toutefois nécessairement intégrer un soutien proportionnel aux cibles définies :
 - Seulement 2 800 entreprises agricoles ont bénéficié du PAD, faute de budget;
- Le gouvernement américain investit annuellement des sommes importantes en agroenvironnement : ces sommes correspondent à 1,7 % des recettes monétaires du secteur agricole des États-Unis selon un rapport de la RBC⁴, soit une proportion trois fois supérieure aux sommes investies au Canada;
- Finalement, les productrices et producteurs agricoles ont déboursé plus de 400 M\$ en vertu de la tarification carbone depuis 2015 (dont environ 80 M\$ en 2023) et seule une infime partie de cette somme a été réinvestie dans le secteur sur cette période;
- Les productrices et producteurs agricoles adhèrent fortement à l'idée d'accélérer le virage écologique souhaité par tous. Les investissements requis pour l'adaptation de leurs pratiques nécessitent toutefois un soutien plus adéquat.

NOTRE DEMANDE :

- ▶ **Renouveler le PAD en prévoyant des sommes additionnelles pour la rétribution des pratiques agroenvironnementales à la hauteur des défis environnementaux.**

ACTUALISER LES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DU REVENU

- Une actualisation des programmes de sécurité du revenu est rendue nécessaire pour répondre au défi de l'adaptation aux changements climatiques;

⁴ RBC, Nouveau pacte agricole : un plan en neuf points pour une agriculture adaptée au climat

- Ces programmes doivent également soutenir davantage les entreprises agricoles situées dans les régions éloignées qui sont limitées dans leur choix de cultures et qui sont désavantagées par leur éloignement des marchés;
- De plus, le portefeuille des programmes doit appuyer de manière accrue les entreprises agricoles de plus petite taille;
- Par ailleurs, dans le contexte actuel de hausse des taux d'intérêt, il faut limiter les sommes investies dans les programmes favorisant l'endettement (comme le Programme Investissement Croissance Durable) ainsi que prioriser les programmes supportant les liquidités (ex. : prêt de fonds de roulement) et le partage des risques devant la volatilité des marchés (ex. : programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles et Agri-Québec Plus) et les aléas climatiques (ex. : assurance récolte).

NOS DEMANDES :

- ▶ **Mettre en place un chantier visant à ajuster les programmes de sécurité du revenu afin de répondre aux éléments cités précédemment;**
- ▶ **Prioriser les sommes investies dans les programmes supportant les liquidités des entreprises agricoles et le partage des risques.**

FIDUCIE AGRICOLE UPA-FONDACTION

- La Fiducie agricole UPA-Fondation est un organisme de bienfaisance qui acquiert des terres agricoles afin de les préserver à perpétuité et de les mettre en valeur en les louant à des aspirants-agriculteurs et à des agriculteurs établis;
- Le financement de ses activités provient d'emprunts hypothécaires et ses revenus sont constitués des loyers de ses locataires. Ces loyers seront toujours insuffisants pour couvrir les coûts de financement, puisque la valeur marchande des terres agricoles dépasse désormais leur valeur économique agricole;
- Hausser davantage les loyers offerts aux agriculteurs rendrait leurs exploitations non rentables. Il s'agit d'une imperfection de marché ayant de graves conséquences pour la société québécoise, qui voit la relève agricole faire face à une barrière à l'entrée pour démarrer leurs entreprises. Le soutien financier de l'État est donc nécessaire;
- Un conseil de fiduciaires est responsable de la saine gestion du patrimoine, mais aucun n'a de droit de propriété sur les terres acquises. Ces fiduciaires sont nommés par l'UPA et Fondation, ce qui permettra d'assurer la pérennité de cette initiative, que l'on retrouve ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe;
- La Fiducie a été officiellement constituée le 1^{er} juin 2020 et a amorcé l'acquisition de terrains en 2022. Aujourd'hui, la Fiducie détient des droits de propriété sur huit sites qui hébergent 19 locataires en Montérégie, en Mauricie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans Charlevoix. Outre les achats de terres, la Fiducie peut inclure dans son patrimoine des compensations versées pour la perte irrémédiable de superficies agricoles.

NOS DEMANDES :

- ▶ **Consentir une subvention d'un montant de 10 M\$ afin d'accélérer le déploiement de la Fiducie agricole UPA-Fondation (voir l'annexe 1 pour plus d'information concernant la Fiducie ainsi que l'utilisation potentielle de cette subvention sur le terrain).**

RELÈVE AGRICOLE

- L'augmentation importante de la valeur des actifs agricoles, principalement due à la hausse du prix des terres, nuit au démarrage et au transfert des entreprises agricoles;
- De plus, la hausse rapide et importante des taux d'intérêt exacerbe ce problème.

NOS DEMANDES :

- ▶ **Mettre en place un réel outil de capital patient pour la relève agricole (apparentée ou non) :**
 - **Prêt à très long terme (ex. : 40 ans), avec un taux fixe et bas pour la durée du prêt;**
- ▶ **Actualiser les montants d'aide offerts dans le Programme d'appui financier à la relève agricole;**
- ▶ **Bonifier le financement de L'ARTERRE pour favoriser davantage le maillage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires.**

FORÊT PRIVÉE

- La sévérité des feux de forêt en 2023, l'annonce imminente du Plan de protection du caribou et la finalisation du Plan Nature 2030 laissent entrevoir des baisses de possibilités forestières substantielles en forêt publique;
- Pareille situation ne sera pas sans conséquences pour les communautés forestières ni pour les finances publiques considérant les revenus fiscaux et parafiscaux découlant de la transformation du bois. Or, des solutions permettant de remédier à cette impasse existent en forêt privée;
- Une occasion à saisir en forêt privée : assurant déjà 21 % des approvisionnements en bois rond de l'industrie forestière québécoise, les producteurs forestiers pourraient en faire plus moyennant un soutien financier adéquat;
- La mise en valeur et la récolte de ce bois permettraient à l'État de protéger adéquatement ses forêts tout en percevant les revenus fiscaux, à l'industrie forestière de compter sur l'approvisionnement durable pour assurer son développement, aux propriétaires d'aménager leurs boisés pour diminuer leur vulnérabilité face aux changements climatiques et à de nombreuses collectivités rurales de prospérer.

NOS DEMANDES :

- ▶ **Investir un montant annuel supplémentaire de 21 M\$ par année sous forme d'aide financière directe pour bonifier l'aide à l'aménagement des forêts privées par rapport à l'année de référence 2023-2024 (en excluant les aides fiscales disponibles);**
- ▶ **Cet ajout ne doit pas pallier l'extinction de diverses enveloppes ponctuelles en 2023-2024, ces dernières devant évidemment aussi être renouvelées.**

L'AGRICULTURE AU CŒUR DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Alimenter durablement les consommateurs d'ici et d'ailleurs est un projet de société essentiel. Cependant, il est aussi très exigeant, surtout dans les conditions actuelles. L'inflation, les taux d'intérêt, l'endettement, le soutien et l'accompagnement en deçà des besoins, l'actualisation très attendue des programmes, le fardeau administratif inéquitable comparativement aux autres provinces au regard des travailleurs étrangers temporaires, la lourdeur administrative, l'accumulation de normes et de règles de

toute nature ainsi que les menaces grandissantes au territoire et aux activités agricoles et forestières plombent la confiance et la rentabilité de milliers de fermes partout au Québec.

L'impact désastreux des événements climatiques extrêmes, les effets de la restructuration du secteur porcin, l'augmentation soutenue de la valeur des terres, les demandes légitimes de la relève ainsi que les défis particuliers des régions périphériques, des secteurs éloignés et des fermes de proximité sont aussi des enjeux pressants qui méritent une attention gouvernementale beaucoup plus soutenue.

Tous ces aspects doivent être revisités rapidement si l'on souhaite faire de l'autonomie alimentaire une véritable priorité nationale. Rappelons à ce chapitre que la Politique bioalimentaire 2018-2023 a placé les citoyens et leur santé au cœur de ses priorités, tenant ainsi pour acquise la résilience des entreprises agricoles et forestières. Cet angle mort gouvernemental quant à la pérennité à court, à moyen et à long terme de l'agriculture et de la foresterie doit être corrigé dans la prochaine politique, prévue dès l'an prochain. Le budget 2024-2025 du gouvernement québécois est une occasion privilégiée d'envoyer aux secteurs agricole et forestier un message clair à cet égard.



Attentes 2024

**Agriculture et forêt privée : des secteurs
résilients et créateurs de richesses**

ISBN 978-2-89556-240-5 (PDF)

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives du Canada



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles